

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Avril 2022

103x22

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ASMAT POINT ACCUEIL

Le Conseil Municipal est informé que l'Association : ASMAT POINT ACCUEIL, domiciliée au 14 Boulevard Issauthier – 13170 Les Pennes Mirabeau, dispose d'un local situé au rez de chaussée du bâtiment de l'école maternelle Saint Georges.

L'Association ASMAT POINT ACCUEIL a pour objectif de créer des rencontres entre les assistantes maternelles de la commune pour échanger et débattre autour de la profession, et organiser des rencontres ludiques et pédagogiques pour les enfants.

Information complémentaire :

- Nom de la Présidente : Mme FENDIKLIAN Joëlle
- Numéro de Siret : 512 000 613 000 12

L'Association a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet.

Il est proposé de lui attribuer une subvention d'un montant de 350,00 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE le versement d'une subvention de 350,00 € à l'Association ASMAT POINT ACCUEIL

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget de la Ville

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 29 Avril 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI